GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de porcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes alternes	cpb
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe d'ensemencement et dégagement des tiges d'avenir	ced
Coupe de jardinage	cj
Brûlage partiel (dégagé de la pist)	t1
Plantation à espèces mixtes	pm
Plantation en résineux	pr
Plantation en feuillus	pf
Ensemencement	e
Épinette commerciale	ec
Récolte dans les lisières boisées (accès ou libres)	ecd

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux R
— à sapin et/ou épinette blanche R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge R (Pb)
— à pin gris R (Pg)
— à pin gris R (Pg)
— à thuya (cèdre) R (C)
— à peuplier R (Pe)
— à mélèze R (M)
— (plantation) R P
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tige) E (E)
— à thuya (cèdre) E (C)
— à mélèze E (Me)
— à peuplier E (Pe)
— à pin blanc et/ou pin rouge E (Pb)
— à pin gris E (Pg)
— à pin gris E (Pg)
— à sapin et/ou épinette E (S)
— (plantation d'épinette blanche) E pb
— (plantation d'épinette de Norvège) E pn
— (plantation d'épinette noire) E pn
— (plantation d'épinette rouge) E pr
Sapinière (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) S (S)
— à thuya (cèdre) S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge S (Pb)
— à pin gris S (Pg)
— à peuplier S (Pe)
— à mélèze S (Me)
— (plantation de sapin baumier) Pg
Pinède à pin blanc Pb
— ...avec pin rouge Pb(Pr)
— ...épinette rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr(Pb)
— — avec thuya (cèdre) Pb (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge Pb (E)
— — avec mélèze Pb (Me)
— — avec pin gris Pb (Pg)
— — avec peuplier Pb (Pe)
— — avec sapin et/ou épinette blanche Pb (S)
— — (plantation) Pb p
Pinède à pin rouge Pr
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr (Pr)
— — avec thuya (cèdre) Pr (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge Pr (Me)
— — avec mélèze Pr (Me)
— — avec pin gris Pr (Pg)
— — avec peuplier Pr (Pe)
— — avec sapin et/ou épinette blanche Pr (S)
— — (plantation) Pr p
— — Plantation de pin sylvestre Ps p
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
— à mélèze C (Me)
— à pin blanc et/ou pin rouge C (Pb)
— à pin gris C (Pg)
— à peuplier C (Pe)
— à sapin et/ou épinette blanche C (S)
— (plantation de thuya) TAO p
Prucheraie (la prusche occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pu (Pu)
— à thuya (cèdre) Pu (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge Pu (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge Pu (Pb)
— à pin gris Pu (Pg)
— à peuplier Pu (Pe)
— à sapin et/ou épinette blanche Pu (S)
— (plantation) PU p
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) Me (Me)
— à thuya (cèdre) Me (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge Me (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge Me (Pb)
— à pin gris Me (Pg)
— à peuplier Me (Pe)
— à sapin et/ou épinette blanche Me (S)
— (plantation de mélèze européen) Me l e
— (plantation de mélèze japonais) Me j e
— (plantation de mélèze laricin) Me L p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements) — Tendance Feuillue / Tendance résineuse

Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris F1 (Pg) F1 (Pg(R))
— — — — avec pin blanc F1 (Pb) F1 (Pb(R))
— — — — avec pin rouge F1 (Pr) F1 (Pr (R))
— — — — avec résineux F1 (R) F1 (R (R))
— — — — avec sapin F1 (S) F1 (S (R))
— — — — avec épinette noire ou rouge F1 E F1 E (R)
Bouleau à bouleau blanc avec résineux BB E BB E (R)
— — — avec épinette noire ou rouge BB E BB E (R)
— — — avec pin gris BB (Pg) BB (Pg (R))
— — — avec pin blanc BB (Pb) BB (Pb (R))
— — — avec pin rouge BB (Pr) BB (Pr (R))
— — — avec résineux BB (R) BB (R (R))
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc BJ (Pb) BJ (Pb (R))
— — — avec pin rouge BJ (Pr) BJ (Pr (R))
— — — avec résineux BJ (R) BJ (R (R))
Peupliers avec sapin Pe S Pe S (R)
— — avec épinette Pe E Pe E (R)
— — avec pin gris Pe (Pg) Pe (Pg (R))
— — avec pin rouge Pe (Pr) Pe (Pr (R))
— — avec épinette noire ou rouge Pe E Pe E (R)
— — avec résineux Pe (R) Pe (R (R))
Érablière à sucre Er (S) Er (S (R))
Érablière à bouleau jaune Er (B) Er (B (R))
— — à pin blanc Er (Pb) Er (Pb (R))
— — à pin rouge Er (Pr) Er (Pr (R))
Mélangés à feuillus tolérants M F (T) M F (T (R))
— — — sur station humide M F h M F h (R)

FEUILLUS (groupements)

Peuplements F
— d'essences intolérantes F1
— d'essences tolérantes F2
— sur station humide Fp
Bouleaux à bouleau blanc Bb p
— à bouleau jaune Bj p
Peupliers Pe
Érablière rouge Er
Érablière Ey
— à bouleaux blancs Ey (B)
— à bouleaux jaunes Ey (Bj)
— à hêtre Ey (H)
— à feuillus d'essences intolérantes Ey F1
— à feuillus d'essences tolérantes Ey F2
Plantation de bouleau blanc Bb p
— de bouleau jaune Bj p
— de peuplier Pe p
— de peuplier hybride Pehp

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec Sd
Dénudé et semi-dénudé humide Sdh
Aulnaie A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise) L.T.E.
Agriculture A
Emplacement urbain, camping, chalet, centre de ski, terrain de golf, etc. c

PERTURBATION

Coupe partielle cp
Coupe partielle en dernier cpd
Coupe partielle par bande cpb
Coupe partielle plus épaisse légère cp
Chablis partiel cpp
Épidémie légère ep
Brûlis partiel brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale cf
Chablis cp
Chablis total cpt
Épidémie sévère es
Friche fr
Plantation p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES D'âges	TIGES DE:
0 (ans)	0-20 ans
20 "	21-40 "
40 "	41-60 "
60 "	61-80 "
80 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
80-70 "	70-80 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeunes inégaux Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans.
Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 30 ans.
Vieux inégaux Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tige entre 30 et 100 ans.
Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 100 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	30 à 60 %	P
Forte	60 à 90 %	P
Abrupte	90 % et plus	P
Superficie inexplorée de pentes > 60 %		P

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ou 5 0 m 0 — S = détrémpe; E = épinette noire; C = cédre; 1 = classe de pente; 3 = classe d'âge; 5 = classe de hauteur; 0 = origine; m = mélange; 0 = classe de densité; m = sous group. d'essences; 0 = groupement d'essences

R 03 ou 58 01 — R = résineux; 03 = classe de pente; 58 = classe d'âge; 01 = classe de densité; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. (FOR. PRIV.)
SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. : FOR-INTERNATIONAL LTÉE (FOR. PUB.)
SIGNATURE

Photographie aérienne : 1983-86
Carte forestière : Année de publication : 1984-85-6
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 84
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage 4*
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 10
Concessionnaire ou autres 04*
Bassin hydrographique 403
Bassin primaire 11*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 814
Municipalité 84540*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Porcelle 1234 *
Région écologique 8c1
Municipalité régionale de comté M.R.C. 830 VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/4/84
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

32-6-12	32-6-11		32-6-10
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-6-5	32-6-6		32-6-7
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-6-4	32-6-3		32-6-2

32 C/6 S.O.

Compt. for. 8304-9862-8909-9210-9506-9517-5004-6502-7001
À jour : avril 1995

2